



BUREAU DU 5 SEPTEMBRE 2017

<u>Présents</u>	Michèle BOURCET, Monique JOUBERT-LAURENCIN, Marie-Claude PAGNEUX, Agnès PELUS, Andrée TIRREAU et Françoise BOSSAN Guy BILLOUDET, Daniel CLERE, René FEYEUX, Henri GUILLERMIN, Gilbert JULLIN, Denis LARDET, Jean-Pierre MARGUIN, Paul MOREL, Michel NOVE-JOSSERAND, Dominique REPIQUET, Dominique SAVOT, Jean-Claude THEVENOT, Bertrand VERNOUX, Jean-Marc WILLEMS, Jean-Jacques WILLIG et Philippe COILLARD
<u>Excusé</u>	Daniel GRAS
<u>Services</u>	Fabienne MICHEL
<u>Secrétariat</u>	Marie-Alice BALSA

POINT SUR LES IMMOBILIERS D'ENTREPRISES

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. tableau).

Le Président informe le Bureau qu'une rencontre est prévue ce vendredi 8 septembre avec les responsables du magasin FERM'EMPLETTES.

Les avis du service France Domaine ont été reçus pour les dossiers CREABAT et garage BATHIAS.

Le service France Domaine sera sollicité pour les autres dossiers.

CESSION, A TITRE GRATUIT, DE TERRAINS AU PROFIT DE CROCU

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, Henri GUILLERMIN précise que les terrains étaient ceux de l'ancienne briqueterie, achetés par moitié par les Communautés de Communes de Pont-de-Vaux et de Saint-Trivier-de-Courtes.

⇒ Après discussions, le Bureau donne son accord.

Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du Conseil Communautaire du lundi 18 septembre.

CONTRAT TERRITORIAL DE REPONSE AUX RISQUES ET AUX MENACES

Intervention de Fabienne MICHEL (cf. courrier).

Pour rappel, la réponse est attendue pour le vendredi 15 septembre au plus tard.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Intervention de Fabienne MICHEL (cf. diaporama).

⇒ Le Bureau, à l'unanimité, accepte la mise à jour du tableau des effectifs.

MISE A JOUR DU REGIME INDEMNITAIRE

Intervention de Fabienne MICHEL (cf. diaporama).

⇒ Le Bureau, à l'unanimité, accepte d'étendre le régime indemnitaire aux cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux et des agents de maîtrise territoriaux.

RESSOURCERIE ET DECHETTERIE A PONT-DE-VAUX

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, Jean-Jacques WILLIG informe le Bureau que le pourcentage national de valorisation d'une ressourcerie est de l'ordre de 10%.

A la question posée, le Président répond qu'il ne devrait pas y avoir de problème de récupération sur le site de la déchetterie car l'espace réservé à la ressourcerie sera bien identifié.

Le Président informe le Bureau que le site actuel de la déchetterie devient obsolète et qu'il y a lieu de réfléchir à sa réhabilitation et à son agrandissement.

Agnès PELUS demande si la Communauté de Communes dispose d'une réserve foncière autour du site.

Le Président répond par la négative. Les propriétaires de terrains seront contactés individuellement.

A la question posée, le Président répond qu'en cas d'inondation, la déchetterie resterait fermée.

⇒ Après discussions, le Bureau émet un avis favorable à la mise en place d'une ressourcerie et à la réflexion sur l'aménagement de la déchetterie.

MAINTENANCE DES DEFIBRILLATEURS

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

En réponse à la demande de Madame PELUS, le Président informe le Bureau que Yannick GOUJON, agent de maîtrise, passera dans chaque commune de l'ex. Communauté de Communes de Pont-de-Vaux pour recenser le matériel en place.

COMPTEURS LINKY

Intervention de Jean-Claude THEVENOT.

Jean-Claude THEVENOT étant relancé par ENEDIS au sujet des compteurs Linky, et avant de leur apporter une réponse, il demande aux maires quelle est leur position sur ce dossier.

Les maires, à l'unanimité, n'ont pris aucune position car ils ne sont pas compétents dans ce domaine.

▪ **Commission « aménagement de l'espace »**

La mise en œuvre du PLUi est dans sa phase diagnostic.
Les rendez-vous sont pris avec les communes pour les entretiens individuels.

▪ **Commission « finances »**

La commission « finances » se réunira prochainement pour examiner l'état des crédits consommés.

▪ **Commission « assainissement »**

La redevance annuelle 2017 n'est toujours pas éditée car il y a un souci de paramétrage avec le nouveau logiciel de facturation fourni par le SIEA.

▪ **Commission « solidarité »**

La commission « solidarité » se réunira prochainement pour examiner, entre autres, les dossiers MARPA et ADMR.

Le Président informe le Bureau d'une demande de Monsieur GIMARET, qui a créé sa société de transport, et qui souhaite être partenaire de la Communauté de Communes dans le cadre du transport des personnes âgées.

Le Président propose qu'une rencontre soit organisée.

A la question posée par Denis LARDET, le Président répond que les tickets de transport pour les personnes âgées seront remis en place à compter de l'année 2018.

▪ **Commission « bâtiments »**

✓ **Piscine Archipel à Reyssouze – Espace détente**

Les problèmes constatés dans l'espace détente perdurent.

Il convient donc de déclencher l'assurance dommage ouvrage pour la prise en charge des désordres.

✓ **Patinoire à Pont-de-Vaux**

De nouvelles mesures acoustiques vont être réalisées d'ici une quinzaine de jours.

✓ **Complexe sportif à Saint-Bénigne**

La seconde machine pour l'entretien du terrain synthétique sera livrée très prochainement.

▪ **Commission « environnement »**

A compter du 1^{er} janvier 2018, tous les foyers de l'ex. Communauté de Communes de Pont-de-Vaux devront être équipés d'un conteneur à ordures ménagères.

Il est proposé à la vente deux types de conteneurs : 140 litres à 34,80 € TTC et 240 litres à 46,80 € TTC.

A ce jour, le retrait des conteneurs se fait au siège administratif à Bâgé-le-Châtel. Leur mise à disposition dans chaque mairie est envisagée.

A la question posée par Agnès PELUS au sujet des points de collecte, le Président répond que la réflexion doit être menée entre la commune, les services de la Communauté de Communes et les agents de collecte.

▪ **Commission « GEMAPI / hydraulique / agriculture »**

Au 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes se verra dotée de la compétence « GEMAPI ». Une réflexion est à mener sur le choix de sa gestion : seule ou adossée à une autre structure.

A la demande de l'Agglo de Bourg, une réunion a eu lieu le mardi 11 juillet dernier à la Communauté de Communes en présence de :

- Communauté de Communes :
Guy BILLOUDET, Paul MOREL et Jean-Jacques WILLIG
- Agglo de Bourg :
Madame DUBREUIL, directrice générale adjointe, Madame MAISTRE, déléguée eau/assainissement/milieus aquatiques et Madame MAACH, assistante

Le 17 juillet dernier, des cartes ont été distribuées aux communes de l'ex. Communauté de Communes de Pont-de-Vaux afin de recenser les fossés collecteurs qui pourraient être d'intérêt communautaire.

▪ **Commission « petite enfance / jeunesse »**

Les temps d'activités périscolaires ont été maintenus pour l'année scolaire 2017/2018. Hormis le vendredi après-midi où il manque à ce jour 2 animateurs, tout est bouclé.

▪ **Commission « sports »**

Une rencontre a eu lieu avec les associations sportives de Pont-de-Vaux au sujet des redevances pour l'occupation des salles. Après recensement, aucune décision n'a été prise.

La fréquentation de la piscine Archipel, du camping Champ d'Été et du snack pour la saison estivale 2017 est identique à celle de 2016.

Des intrusions dans différents bâtiments de la Communauté de Communes, avec vol et dégradations, ont eu lieu au mois d'août. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Pont-de-Vaux.

Une réunion pour l'élaboration du planning d'utilisation du gymnase Armand MOREL et de la salle des arts martiaux pour la saison 2017/2018 a eu lieu le jeudi 29 juin dernier.

▪ **Commission « tourisme / patrimoine / culture »**

✓ Tourisme

La saison estivale a été bonne dans l'ensemble.

Monsieur DEBOST, trésorier de l'office de tourisme, a démissionné pour raison personnelle.

✓ Mise en réseau des bibliothèques

La mise en réseau des bibliothèques de l'ex. Communauté de Communes de Pont-de-Vaux, au nombre de six, est en cours. Des devis ont été demandés et sont à l'étude.

Les spectacles des bibliothèques, financés par la Communauté de Communes, auront lieu le :

- vendredi 30 septembre 2017 à partir de 18H00 à la salle des fêtes de Bâgé-le-Châtel
- vendredi 13 octobre 2017 à 18H30 à la salle des fêtes de Pont-de-Vaux (1^{er} étage)
- samedi 21 octobre 2017 à partir de 18H00 à l'espace du Chêne à Manziat
- vendredi 24 novembre 2017 à partir de 18H30 à la salle des fêtes de Saint-Bénigne
- samedi 25 novembre 2017 à partir de 18H00 à la salle des fêtes de Bâgé-la-Ville

Ce vendredi 8 septembre au musée CHINTREUIL à Pont-de-Vaux, aura lieu le vernissage de l'exposition « Les voix du temps » de l'artiste Lek Nakarat, en présence de son Excellence l'ambassadeur de Thaïlande.

Marie-Claude PAGNEUX interroge le Président sur la possibilité de réaliser les impressions des affiches pour les spectacles des 13 octobre et 24 novembre gracieusement par l'entreprise où elle travaille.

Le Président répond par la négative car la Communauté de Communes n'étant pas une association, il y a conflit d'intérêt.

▪ **Commission « communication »**

Le Préfet a validé le nouveau nom de la Communauté de Communes, à savoir « Communauté de Communes Bresse et Saône ».

Concernant le logo, et à la suite de la consultation des collègues pour réaliser des esquisses, les logos présentés par les collègues Antoine CHINTREUIL et Roger POULNARD ont été transmis aux membres de la commission « communication » courant juillet avec un retour sur leurs trois premiers choix pour ce mercredi 6 septembre.

La commission se réunira prochainement pour faire un choix et présenter le logo retenu au prochain Conseil Communautaire.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 18 SEPTEMBRE 2017

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

Le Président informe le Bureau que l'élection des représentants du personnel du comité technique aura lieu le mardi 14 novembre. Deux bureaux de vote sont prévus : un au siège administratif à Bâgé-le-Châtel et un autre à la piscine Archipel à Pont-de-Vaux.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

▪ **Intervention de Guy BILLOUDET**

✓ Vente aux enchères d'une propriété sur les communes d'Arbigny et de Sermoyer

La propriété concerne les bâtiments de l'ancienne entreprise DESGRANGES ainsi que le logement attenant.

La vente aux enchères se tiendra le mardi 3 octobre à 14H00 au tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse.

La mise à prix est de 100 000 €. En cas de carence de preneur, le prix de vente est divisé par deux.

Afin de constituer une réserve foncière sur cette partie du territoire, le Président propose au Bureau de se porter acquéreur et si possible à moindre coût.

⇒ Après discussions, le Bureau donne son accord.

✓ Fréquentation de la piscine Archipel et de la patinoire

Les tableaux présentés sont ceux fournis ce jour. Des précisions seront demandées.

▪ **Intervention de Denis LARDET**

✓ Règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie

La défense extérieure contre l'incendie a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens de lutte des services d'incendie et de secours et est placée sous l'autorité du Maire.

Les contrôles techniques des points d'eau incendie reviennent donc aux communes.

Sur ce point, le Président rappelle au Bureau que le SDIS de l'Ain va fournir deux débitmètres par intercommunalité et que ces derniers seront mis à la disposition des communes.

▪ **Intervention de Philippe COILLARD**

Philippe COILLARD remet au Président une candidature de la femme d'un gendarme pour le service petite enfance.